



FORMATION DES MEMBRES DU CSE (COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE)

« Un élus bien formé est un représentant efficace ».

La formation du comité social et économique (CSE) en entreprise dispensée par Desmaths Formation dispose de plusieurs atouts qui permettent de maîtriser les règles juridiques et pratiques nécessaires pour mener à bien les diverses missions des élus au Comité Social et Economique (CSE).

Article L2315-63 du code du travail

MODALITÉS

PREREQUIS : Aucun niveau

DUREE : 3 jours à 5 jours en fonction de l'effectif de l'entreprise

EFFECTIFS : 1 apprenant minimum
12 maximums

MAINTIEN DES CONNAISSANCES : Tous les 4 ans

ATTRIBUTION FINALE : Attestation délivrée par Desmaths Formation

ENGAGEMENT QUALITÉ - AGREMENT : Centre agréé par la DIRECCTE

COÛT DE FORMATION



A partir de 1500 euros nets par participant / A la charge du CSE



Durée : 3 à 5 jours

Votre centre de formation agréé

Public

Membres titulaires du Comité Social et Economique (CSE)

Objectifs

Permettre au membre du CSE et d'assurer leurs fonctions et les missions qui y sont liées dans le cadre de leur mandat, en adéquation avec les exigences réglementaires.

Compétences développées

Être capable d'identifier le champ d'intervention et le fonctionnement du CSE
Être capable de mettre en œuvre et d'exploiter l'ensemble des moyens du Comité Social et Économique
Être capable d'accomplir l'ensemble des missions affectées au Comité Social et Économique.

Documents pédagogiques

Livret aide-mémoire
Exercices de mises en pratique et études de cas

Modalités pédagogiques

Exposés interactifs
Travaux en sous-groupes
Echanges sur retour d'expérience

Conditions d'évaluation

Partie théorique : QCM
Partie pratique : Evaluation au cours des différents ateliers

Intervenant(s)

Formateur(s) spécialisé(s) en Droit du Travail, Droit Syndical, Juristes expérimentés.

PROGRAMME GENERAL DE LA FORMATION

PARTIE THEORIQUE 40%

Le contexte réglementaire
La composition du CSE
Les commissions du CSE
Les moyens mis à la disposition des élus pour exercer leur mandat
Etre acteur des réunions du CSE

Les budgets du CSE
La comptabilité du CSE
Les attributions économiques et professionnelles du CSE
La procédure d'info-consultation
Les attributions sociales du CSE
Les droits d'alerte
Les responsabilités

PARTIE PRATIQUE 60%

Application en sous-groupes
Travaux individuels

